

Repenser le statut du travailleur culturel à Genève

Comment envisager une pratique artistique
et curatoriale hors des canaux de la vente et
de l'institution, de manière durable,
collective et viable ?

QUELQUES CHIFFRES

EN SUISSE,

- Pour 57% des artistes, la pratique artistique rapporte moins de CHF 10'000.- par année.
- Seuls 1.1% des artistes gagnent CHF 100'000.- ou plus par année de leur pratique artistique.
- 45% des artistes consacrent entre 35 et 70 % de leur temps à un emploi alimentaire.
- Pour 45.7% des répondants, le revenu mensuel brut est inférieur ou égal à 3000 CHF, tous revenus confondus.
- Le travail de création et de conception en arts visuels est à 87% indépendant et non soumis à des cotisations.
- 27% des artistes répondants déclarent réinvestir plus de la moitié de leurs revenus dans leur pratique artistique.

Suisse Culture Sociale

Etude menée en 2016 sur 2'422 artistes toutes disciplines confondues en Suisse, dont 484 en Arts Visuels.

www.suisseculturesociale.ch

The New artist

Etude menée entre octobre 2016 et février 2017 sur 457 artistes visuels en Suisse.

www.thenewartist.net/fr/resultate/

The creative independant

Etude menée en 2017 sur 1'016 artistes visuels dans 52 pays (principalement USA, Canada et France).

www.thecreativeindependent.com/artist-survey/

ENGAGEMENT

* *Artiste* est à entendre au sens large et comprend ici : les artistes visuel.le.s, les interprètes, les théoricien.ne.s, les danseur.euse.s, les poètes, les cinéastes, les écrivain.e.s et les musicien.ne.s, entre autres.

L'ouverture d'un espace d'art indépendant à Genève engendre pour nous naturellement la question du financement et de la rémunération. Dans un contexte où la production de contenus artistiques est communément rétribuée sous la forme de l'exposition, l'économie de l'art - surtout au niveau autogéré ou alternatif - se fait sur la base d'un travail gratuit, d'une force de travail non-payée.

Dans notre projet, nous intégrons les formalités administratives à notre réflexion théorique sur la création d'un espace indépendant à Genève. Nous considérons ainsi les recherches et demandes de financement comme faisant partie intégrante de notre démarche curatoriale. Cela nous permet d'esquisser de nouvelles structures qui pourraient être mises en place, dans l'optique d'une transition entre le modèle actuel de financement de l'art contemporain et un modèle plus égalitaire, favorisant la création indépendante et non-structurée par les rapports de pouvoir et de concurrence inhérents au système en place.

Dans ce cadre, nous considérons que la mise en place systématique de cachets symboliques pour toute production de contenus artistiques est nécessaire dans la dynamique d'un changement de statut du travailleur culturel. En nous engageant dans une réflexion sur les modes de régulation et de rémunération possibles à mettre en place dans un projet comme le nôtre, nous nous appuyons sur l'initiative états-unienne W.A.G.E. (www.wageforwork.com). Le but de cette dernière est de réguler le travail artistique à travers la mise en place d'une certification pour les institutions à buts non-lucratifs qui garantissent dédier une partie de leur budget aux cachets pour les artistes.

Dans le cadre de nos activités, nous appliquons donc le barème de rémunération par cachets institué par W.A.G.E. En plus de la prise en charge des frais de production et des éventuels frais de transport et de logement, un cachet est ainsi versé à chaque artiste intervenant dans l'espace 3353.

POURQUOI PARLER DE RÉMUNÉRATION DU TRAVAIL ARTISTIQUE ?

A Genève, le mode de financement de l'art contemporain est largement basé sur un système de subventions à la fois publiques et privées. En revanche, l'économie de l'art (particulièrement pour les structures autogérées ou alternatives, mais également pour les institutions bien établies) se fait presque toujours sur la base d'un travail gratuit. En effet, les institutions de subventionnement prennent majoritairement en compte les coûts de production mais (pratiquement) jamais la rémunération, même symbolique, du travail artistique.

Dans un système où *artiste* est vu comme une vocation, justifiant ainsi le travail *par amour*, la production de contenus artistiques est ainsi communément rétribuée sous la forme de l'exposition, de la visibilité du travail. Cette politique culturelle confronte ainsi les artistes à des situations très précaires et oblige (quasi) systématiquement les acteurs de la scène à cumuler une double activité (artistique et alimentaire).

La structure économique de la sphère des arts visuels à Genève est ainsi caractérisée par un dés-alignement. D'une part, l'impression que les possibilités sont grandes, car il existe de nombreuses et variées sources de financement. De l'autre, un système de subventionnement impliquant que les pratiques artistiques soient des activités à temps partiel, envisagées comme des semi-engagements et que les pratiques curatoriales indépendantes soient des expériences professionnalisantes, ayant pour but d'agir comme tremplins pour entrer par la suite dans des institutions culturelles. Ces activités ne sont ainsi structurellement pas considérées comme étant viables à long terme.

L'artiste est très souvent l'unique acteur au sein du musée ou de l'espace d'art à ne pas être rémunéré, malgré qu'il soit celui qui en fournisse le contenu.

La sphère des arts visuels semble avoir - pour la plupart - échappé à la standardisation du système salarial moderne. Il semble pourtant que cela soit le seul aspect de la société néolibérale qui ne soit pas appliqué encore aux mondes de l'art. En effet, de par son système de vente, la sphère artistique est déjà profondément ancrée dans les logiques du marché et alimente une industrie du luxe multimilliardaire. De plus, aujourd'hui, les modes d'organisation du travail artistique sont

devenus en adéquation avec - voire repris par - les tendances néolibérales d'appréhension du travail. Ainsi, les différentes formes que peut prendre l'activité artistique (freelancing, intermittence, temps-partiel, multi-salariat) sont les symboles de l'hyperflexibilité contractuelle, menant à la perfection concurrentielle caractéristique du système capitaliste. Le créateur est devenu la nouvelle figure idéale-typique du travailleur néolibéral. L'artiste, comme l'auto-entrepreneur, est soumis à une forte mise en concurrence et répond au modèle de la prise de risque, dans un marché hyperflexible et intermittent. Pour tous deux, la carrière réussie prend la forme d'une ascension, dans un milieu stratifié de réseaux d'interconnaissances et de collaborations récurrentes.

Malgré cela, la question de la rémunération du travail artistique semble résister à toute régulation ou standardisation. Se pose ainsi la question de savoir si « l'activité de création est à proprement parler un travail, auquel cas ses processus et ses modes d'organisation économique et sociale seraient transposables à d'autres modes de production ? Ou bien si elle relève de conditions si particulières qu'il faudrait la considérer comme un ailleurs du travail, voire comme son envers ? ».¹

Aperçu de la situation en Suisse

Actuellement, il n'existe en Suisse aucune législation ou réglementation régissant le travail artistique. Quelques organisations et institutions ont récemment pris position en faveur de la rémunération des artistes², mais très peu d'espaces d'art sont allés jusqu'à prendre position publiquement ou à introduire de réelles clauses à leurs budgets de fonctionnement. Néanmoins, depuis quelques années, plusieurs initiatives lancées par des artistes et collectifs artistiques eux-mêmes³ vont dans le sens d'une revendication pour plus de régulation du travail artistique à Genève. La demande transversale étant celle d'être rémunéré en tant qu'artiste, les propositions sont notamment d'introduire dans les conventions de subventionnement des conditions quant à la rémunération du travail artistique, par le biais de barèmes et de contrats entre artistes et institutions.

1 MENGER, Pierre-Michel, *Portrait de l'artiste en travailleur*, p.5

2 Voir à ce sujet l'article de Samuel Schellenberg, « #paieitonartiste », *Le Courrier*, édition du 28.03.2018

3 A Genève, deux collectifs sont très actifs sur le sujet : Wages For Wages Against ainsi que Rosa Brux

Comment intégrer ces revendications à la pratique de gestion d'un espace d'art indépendant à Genève ?

Dans le cadre de l'ouverture de l'Espace 3353, la question que nous nous posons est ainsi *Comment envisager une pratique artistique et curatoriale hors des canaux de la vente et de l'institution, de manière durable, collective et viable ?*

Nous profitons de la naissance de l'espace pour avoir une réflexion sur les significations qu'implique l'ouverture-même d'un espace d'art à Genève, ainsi que sur les moyens possibles à mettre en place pour trouver des formes d'économies viables pour cet espace. En effet, notre projet ne vise pas à s'instituer, ni à imiter des structures institutionnelles et leur fonctionnement, mais bien à défendre sa position autonome et autogérée, avec toutes les difficultés et libertés que cela comprend.

W.A.G.E. « Asking to be paid for cultural value in capital value »

Dans le cadre d'une réflexion sur les modes de régulation et de rémunération possibles à mettre en place dans un projet comme le nôtre, nous nous appuyons sur l'initiative états-unienne W.A.G.E. dont le but est de réguler le travail artistique à travers le paiement de cachets pour les artistes par les institutions à buts non-lucratifs. W.A.G.E. a créé une certification pour les espaces d'art et institutions s'engageant à dédier 0.2% de leur budget annuel opérationnel aux cachets pour les artistes. Plus d'une cinquantaine d'institutions sont ainsi déjà certifiées aux Etats-Unis et l'organisation est actuellement entrain de préparer un système de certification en Europe. Lise Soskolne, l'administratrice principale de W.A.G.E. décrit son travail comme « une action critique et importante pour redéfinir la relation entre les artistes et les institutions, en tant que relation de travail et non plus comme une relation de charité ». Le but de W.A.G.E. est ainsi de dés-exceptionnaliser le travail de l'artiste, afin qu'il se considère lui-même comme un travailleur méritant une rémunération et que les institutions agissent envers lui au même titre que tous les autres intervenants.

W.A.G.E., un outil de travail

L'initiative n'étant pas encore exportée en Europe, nous utilisons W.A.G.E. comme outil de travail symbolique pour gérer notre budget et prendre position symboliquement sur la scène genevoise. En effet, dans le contexte de la gestion d'un espace d'art indépendant à Genève, il s'agit d'une solution concrète et relativement facile à mettre en place, permettant d'engager des discussions avec les organismes accordant des subventions. En décidant d'appliquer le barème de W.A.G.E. dans la politique de notre espace, nous le considérons en tant que moyen et non comme une fin en soi.

Théoriquement, nous émettons cependant des réserves quant à la mise en place du projet W.A.G.E. Premièrement, leur système de rémunération symbolique n'est pas une solution pouvant rendre totalement viable l'activité artistique sur la longue durée. De plus, l'instauration de cachets et non d'un modèle salarial à proprement parler, ne permet pas aux artistes de cotiser aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle.

Subventionnements en nature, partenariats et autres types d'économies

Toujours dans le cadre d'une réflexion sur les moyens à mettre en place pour plus de viabilité d'un projet indépendant, nous menons donc une réflexion sur les autres types de financements et d'économies pouvant être mis en place dans le cadre de notre espace.

Nous cherchons ainsi à faire en sorte que chaque élément ou chapitre de l'espace puisse être pris en charge par des soutiens de diverses formes. Nous mettons ainsi en place d'autres types de partenariats, plus locaux et plus « relationnels », ce qui est un moyen pour nous de nous délier quelque peu des institutions de subventions, afin de ne plus dépendre de ces dernières à 100% pour nos activités. A l'heure actuelle, nous avons obtenu un partenariat avec une imprimerie pour les tirages de la communication, ainsi qu'avec un restaurant pour la nourriture des vernissages et des événements. Ces partenariats, moins formels, sont basés sur des échanges de visibilité ou de public et sont pensés comme des formes d'économies alternatives. Nous avons également un partenariat spécialisé avec la

Fondation BEA pour jeunes artistes, pour la rémunération des artistes de moins de 30 ans intervenant dans l'espace.

Penser plus loin

Pour terminer, la volonté de rémunérer le travail artistique, ou de se faire rémunérer en tant qu'artiste devra s'accompagner d'un effort d'élaboration de politiques de régulation de l'activité artistique de la part de l'Etat. En effet, les artistes n'ont à ce jour pas la possibilité d'avoir un statut similaire à celui des travailleurs intermittents en France par exemple. Ce statut leur permettrait notamment de prétendre aux indemnités de chômage et d'être couverts en cas d'accident ou d'incapacité au travail, ce qui n'est pas le cas pour les artistes en Suisse pour le moment. Actuellement, le statut proposé pour l'activité artistique (celui du travailleur indépendant) permet de réguler les revenus, mais oblige à renoncer à toute garantie de sécurité sociale.

Enfin, il est nécessaire de noter que, alors qu'il est déjà difficile d'insérer un montant disponible à la rémunération symbolique des artistes dans le budget de notre espace, tout le travail que nous allons effectuer en tant que curateur et administrateurs sera, lui, entièrement bénévole. De plus, en suivant le barème de W.A.G.E. pour les espaces de petite envergure, la ligne « cachets pour les artistes » que nous avons insérée à notre budget correspond à 13% de notre budget annuel total. Cette somme mise à disposition ne permet de payer que symboliquement les artistes et est loin d'être suffisante pour vivre à Genève.

Se pose ainsi toujours la question de Comment rendre possible le dégagement de sommes d'argent dédiées à rémunérer entièrement le travail effectué dans des initiatives telles que la nôtre et rendre ainsi réellement viable l'activité artistique indépendante ?

Pour répondre à cette question et terminer par une note plus positive, nous sommes convaincus qu'en Suisse un espace d'art indépendant et non-commercial peut exister. Pour nous, repenser les modes de fonctionnement fondamentaux de la gestion économique de notre espace fait partie intégrante de notre démarche curatoriale et de notre identité.

BARÈME APPLIQUÉ

Dans le cadre de nos activités, nous appliquons le barème de rémunération par cachets institué par W.A.G.E. En plus de la prise en charge des frais de production et des éventuels frais de transport et de logement, un cachet est ainsi versé à chaque artiste intervenant dans l'Espace 3353.

Pour commencer, W.A.G.E. établit une différenciation de barèmes en fonction du budget annuel des dépenses opérationnelles d'un espace. Dans ce cadre, un niveau plateau, le *Floor Wage*, est la référence pour les espaces dont le budget annuel est situé en dessous de 500'000 dollars. 3353 étant situé dans cette catégorie, nous payons des cachets fixés par ce niveau plancher (ou plus élevés).

Pour 3353, le barème plancher employé est calculé comme suit :

- Exposition solo : 1000 CHF
- Projet solo : 600 CHF
- Exposition de 2 personnes : 500 CHF par artiste
- Exposition de groupe (3 - 5 artistes) : 250 CHF par artiste
- Exposition de groupe (6+ artistes) : 150 CHF par artiste
- Performance d'un travail déjà existant : 300 CHF
- Performance commandée, nouveau travail : 600 CHF
- Projection solo, avec apparition en personne : 100 CHF
- Événement avec 2 ou plus participant.e.s : 100 CHF
- Présentation d'artiste ou lecture : 150 CHF
- Conférence : 250 CHF
- Texte existant pour une publication : CHF 50 ou 0.025/mot
- Texte commandé pour une publication : 0.25 CHF/mot
- Taux journalier pour performeur.euse.s : CHF 25/h ou 125/j

À GENÈVE ET EN SUISSE

- Wages for Wages against
www.wagesforwagesagainst.org
- Rosa Brux
www.rosabruux.org
- Association Labs of Arts, Genève
- Morris Mendi
www.morrismendi.ch
- Art Work(er)s, ECAV

AILLEURS

- Economie solidaire de l'art (FR)
www.economiesolidairedelart.net
- Mondriaan Fund (NL)
www.mondriaanfonds.nlapplicationexperimenteerreglement
- Precarious Workers Brigade (UK)
www.precariousworkersbrigade.tumblr.com
- W.A.G.E. (US)
www.wagesforwork.com
- C.A.R.F.A.C. (CA)
www.carfac.ca/carfac-raav/fee-calculator.php

KIOSQUE

- ABBING, Hans, *Why are Artists Poor: The Exceptional Economy of the Arts*, Amsterdam: Amsterdam University Press, 2002
- Art Work(er)s, *Blackout 0 : Art Labour*, ECAV, November 2017
- FOURNIER-LORENTZ, Emmanuelle, « Faut-il payer les artistes? », *Le Courrier*, édition du 25 août 2017
- HABIB ENGQVIST, Jonatan, et al., *Work, Work, Work, A Reader on Art and Labour*, Berlin : Sternberg Press, 2007
- MENER, Pierre-Michel, *Portrait de l'artiste en travailleur. Métamorphoses du capitalisme*, Paris : Seuil, 2003
- RAAC, *Art, Culture et Création: Propositions en faveur d'une politique culturelle à Genève*, Genève : Labor et Fides, 2009
- SCHELLENBERG, Samuel, « Tous ensemble », *Le Courrier*, édition du 03 novembre 2017
- SCHELLENBERG, Samuel, « #paietonartiste », *Le Courrier*, édition du 28 mars 2018,

SOUTIENS

L'Espace 3353 est actuellement soutenu par les organismes suivants :

- Ville de Carouge
- Fondation BEA pour jeunes artistes
- FPLCE
- Loterie Romande

De plus, 3353 compte parmi ses partenaires les entreprises suivantes :

- Hélio Carouge
- Fougasse
- Marchitecture

INFOS / CONTACT

Recherche et textes de Julie Marmet

Espace 3353

Rue du Tunnel 9
1227 Carouge

www.espace3353.ch
contact.3353@gmail.com

Collectif HOY

Camille Kaiser
Vicente Lesser
Julie Marmet

Tous les dons sont bienvenus

Informations bancaires

PostFinance
N° de compte : 61-79608-2
IBAN: CH36 0900 0000 6107 9608 2

